

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N° 1033

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE 12

Supprimer l'alinéa 8.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

En l'état, la rédaction de l'alinéa 8 limite les conditions d'accès à la réparation des personnes blessées à « une période » en lieu et place « des périodes » à l'issue desquelles les blessures ont été occasionnées. Or, les blessures d'ordre psychique, notamment lorsqu'elles relèvent d'un stress posttraumatique, peuvent se déclarer quelques mois voire des années après l'origine de cette blessure. Aussi, il paraît important de se conformer à la rédaction antérieure de l'alinéa, qui inclut les périodes durant lesquelles ont pu survenir ces blessures.